



### LE METIER

- L'ADVF – Assistant de Vie Aux Familles - intervient au domicile de personnes « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou en situation de handicap, ou auprès de familles avec de jeunes enfants afin de faciliter leur vie quotidienne.
- L'ADVF assure ses fonctions de manière autonome et s'adapte à des contextes d'intervention différents.

### OBJECTIFS

- Acquérir les compétences de base nécessaires à l'exercice du métier d'ADVF
- Obtenir le Titre Professionnel ADVF, un certificat de compétences ou de spécialisation (selon le cursus suivi)
- S'insérer durablement dans un secteur qui recrute

### PUBLICS

- Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi
- Salariés d'entreprise

### PREREQUIS

- Projet professionnel validé
- Savoir lire et écrire en français (à partir du niveau A2 du CECRL)

### PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'articule autour de 4 modules :

- Module 2 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Module 3 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Module 4 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
- Module 5 : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

Les modules 2, 3 et 4 correspondent aux 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) du Titre professionnel ADVF ; le module 5 au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel
- Pédagogie active et participative
- Formation théorique et mises en situation professionnelles en appartement pédagogique
- Accompagnement et suivi personnalisé, en centre et en entreprise

### MODALITES D'ÉVALUATION

- Evaluations en cours de formation (ECF)
- Epreuve(s) de certification
- Bilan(s) de formation

### INTERVENANTS

- Assistant-e-s de Vies Aux Familles
- Aides-soignant-e-s
- Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale
- Conseiller-e-s en Economie Sociale et Familiale
- Auxiliaires de puériculture

### ORGANISATION ET FINANCEMENTS POSSIBLES

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Promotion par l'alternance (Pro-A)
- Financements publics
- Compte Personnel de Formation (CPF)

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Durée ..... **389 h**
- Dates prévisionnelles ... **du 19/06/2023 au 22/05/2024**
- Lieu..... **113, rue Marietton – 69009 LYON**
- Nombre de places disponibles ..... **14**



### INSCRIPTION ET SELECTION

#### Pour les structures employeurs souhaitant recruter un alternant :

Vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone au **04 78 62 02 02** / [contact@if2m-formation.fr](mailto:contact@if2m-formation.fr)

#### Pour les candidats :

Inscription à une information collective obligatoire  
Renseignements au **04 78 62 02 02** / [contact@if2m-formation.fr](mailto:contact@if2m-formation.fr)

Epreuves d'admissibilité : test écrit et entretien oral

Référence de l'action à rappeler : **ADVF 623**

Référente de l'action : **Claire BLANCHARD-GAUDAU**

#### Dates et horaires des prochaines informations collectives :

- 02/05/2023 à 9h30

- 16/05/2023 à 9h30

- 30/05/2023 à 9h30

Lieu : 113, rue Marietton – 69009 LYON – 1<sup>er</sup> étage

### INFORMATIONS UTILES

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code RNCP : 4821

Code ROME : K 1302/ K 1303/ K 1304

### EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations sur :

- **Les équivalences, passerelles, débouchés et suite de parcours et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE** : nous consulter ou consulter le site Assistant(e) de vie aux familles (ADVF) | Services à la personne ([servicesalapersonne.gouv.fr](http://servicesalapersonne.gouv.fr))
- **Les dispositifs de financement** : nous consulter ou consulter notre page <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/financement-formation-vos-salaries-prise-charge/>
- **L'accueil des personnes en situation de handicap** : <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/accueillir-les-personnes-en-situation-de-handicap/>
- **Nos indicateurs de résultats** : <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/nos-resultats-2/>





### PROGRAMME DE FORMATION

#### MODULE 2 : ENTRETIEN DU LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER – 77 H

- ↳ Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- ↳ Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- ↳ Entretien du linge et logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

#### Module 3 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN – 196 H

- ↳ Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- ↳ Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- ↳ Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- ↳ Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- ↳ Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- ↳ Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

#### Module 4 : RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS A DOMICILE – 77 H

- ↳ Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- ↳ Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- ↳ Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- ↳ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

#### Module 5 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP VIVANT A DOMICILE – 35 H

- ↳ Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
- ↳ Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
- ↳ Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap

#### AUTRES MODULES

- ↳ Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel
- ↳ Bilan(s) de formation
- ↳ Épreuve(s) de certification

### MODALITÉS D'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

- ↳ Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :
  - ↳ une mise en situation professionnelle
  - ↳ un entretien technique
  - ↳ un dossier professionnel
  - ↳ les résultats des évaluations passées en cours de formation
  - ↳ un entretien final

Pour des informations sur les modalités d'obtention de chaque CCP et du CCS : nous consulter.